



**PROCÈS VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE**

MERCREDI 23 JUIN 2021 À 18H30

Le 23 JUIN 2021, l'association CLUB DE HOCKEY AMATEUR DE ROUEN a organisé en visio conférence l'émargement des licenciés et à l'issue de cet émargement, la deuxième assemblée Générale du Char pour l'approbation des nouveaux statuts (l'AGE du 02/06/21 n'avait pas obtenu le quorum.)

Cette séance est dirigée par le Président Mr Benoist Jérôme, et tenue pour la partie logistique par La secrétaire Générale Mme Chaumont Nadine, la trésorière Mme Plaquevent Catherine, et un membre du comité directeur Mr LaRoche Dany. Étant donné la non-disponibilité lors du début de l'AGE de Mr BRUNET, responsable du Comité de Travail sur la réforme des statuts du CHAR, la présentation des modifications proposées a été assurée par Madame VILLAIN Corinne, en sa qualité de membre du dit Comité de Travail.

A partir de 14H et jusqu'à 17H, un émargement des participants a été effectué via la plateforme Edusign. Il a été noté l'émargement de 98 licenciés sur 296.

Après lecture des paragraphes modifiés, les explications apportées aux questions posées, les nouveaux statuts sont soumis au vote via la plateforme V8TE.

A l'issue de ce vote, les statuts sont adoptés à la majorité des votants : 56 votes pour, 3 votes contre, 3 abstentions.

Les statuts sont adoptés à la majorité et fournis en PJ.

A l'issue de cette AGE, la feuille d'émargement ainsi que le récépissé des votes seront intégrés dans le classeur des procès-verbaux prévu à cet effet.

La déclaration en préfecture sera faite par la secrétaire générale dans les jours suivants.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'assemblée Générale extraordinaire du 23/06/21.

MR BENOIST Jérôme.

Mme CHAUMONT Nadine

Mme Plaquevent Catherine.

Mr Larochelle Dany

Président

Secrétaire Générale

Trésorière

Membre du comité
directeur